

La Bell Nouvelle

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SENNETERRE

MOT DU MAIRE



Il nous fait plaisir de vous présenter cette nouvelle édition de « La Bell Nouvelle ».

Avec la saison estivale, bon nombre de touristes seront de passage chez nous. Soyons de bons ambassadeurs en accueillant adéquatement ces visiteurs.

Nous vous encourageons à participer à l'embellissement de vos propriétés, que ce soit simplement par votre souci de maintenir vos terrains en bon état dans l'entretien des espaces verts et de ranger de façon

ordonnée vos différents biens dans votre cour arrière.

Aux propriétaires d'animaux, nous vous invitons à faire des promenades régulièrement, mais de ramasser les excréments qui seront faits en chemin.

Nous vous invitons à profiter pleinement des activités entourant le Festival forestier où des centaines de bénévoles oeuvrent d'arrache-pied pour vous présenter une fin de semaine riche en couleurs.

Également, le Rendez-vous du citoyen et Senneterre à pied le 16 août sont des incontournables de la saison estivale et nous vous invitons à y prendre part.

Soyez assurés que la Ville de Senneterre multiplie les efforts pour augmenter et améliorer votre qualité de vie. Nous savons que chacun et chacune d'entre vous effectuent les mêmes efforts pour que, collectivement, notre municipalité soit des plus accueillantes et nous tenons à vous en remercier grandement.

Bonne saison estivale à tous!

Jean-Maurice Matte
Maire

UNE PETITE SORTIE À LA TUQUE EN TRAIN, ÇA VOUS INTÉRESSE?

[illegible]

CIRCUIT HISTORIQUE URBAIN

Vous verrez apparaître prochainement des panneaux d'interprétation historique devant certains bâtiments de la Ville de Senneterre. Il s'agit d'un circuit historique urbain. Citoyens et touristes peuvent se procurer au Bureau d'information touristique une carte ou un GPS pour faire le circuit sous forme de géocaching.

La Bell en kayak

Le Bureau d'information touristique est ouvert 7 jours sur 7 de 8 h 30 à 16 h30 jusqu'au 23 juin et ensuite, jusqu'à 17 h 30. Pour faire la location de kayaks et canots, contactez-nous au 819 737-2694.

RÉPERTOIRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Au cours de l'été aura lieu la mise à jour du répertoire industriel et commercial des entreprises du pôle de Senneterre. Ce répertoire est très utile dans notre travail, mais c'est aussi un bottin qui sert aux citoyens et à des clients potentiels. Afin de faciliter la tâche de l'étudiant(e), un courriel sera envoyé aux entreprises et ensuite nous vous contacterons si nous n'avons pas obtenu de réponses. Merci de votre collaboration.

FESTIVAL FORESTIER IGA BILODEAU DE SENNETERRE

Vendredi 19 juin 2015

- 18 h 00 : Ouverture officielle avec Studio Vision Danse
- 18 h 30 : Début des compétitions amateurs Hommes et Femmes
- 21 h 30 : Spectacle de **Cayouche** sur la scène Desjardins
- 00 h 00 : Spectacle de **Lipstick Rodéo** sur la scène Desjardins



Samedi 20 juin 2015

- 08 h 00 : Début du Tournoi des Maîtres
- 21 h 00 : Spectacle de **Lubik** sur la scène Desjardins
- 23 h 00 : Feux d'artifice Produits forestiers Résolu
- 00 h 00 : Spectacle Hommage à **AC/DC**, **Bon Jovi** et **Kiss** avec **Tribute Master Tour** sur la scène Desjardins



Dimanche 21 juin 2015

- 08 h 30 : Brunch du bûcheron à la Légion canadienne
- 10 h 00 : Défi mondial Socam Abitibi
- 13 h 00 : Challenge Minis-Juniors
- 15 h 30 : Challenge Juniors
- 20 h 00 : Grand tirage avec plus de 43 000 \$ en prix

Le comité du Festival forestier est constamment à la recherche de bénévoles. Si vous désirez vous impliquer, communiquez avec Kathy Lemay au 819 737-2694, poste 232.

21^e FESTIVAL FORESTIER
IGABilodeau
 SENNETERRE
 19 AU 21 JUIN 2015

CLUB DES AMIS
 DES LOISIRS
 DE SENNETERRE

**PLUS DE
 43 000\$
 EN PRIX**

TIRAGE LE 21 JUIN 2015 À 20H
 AU CENTRE SPORTIF ANDRÉ-DUBÉ
 570, 12^e Avenue, Senneterre (Québec) J0Y 2M0

5000 billets imprimés
 Numérotés de 0001 à 5000 inclusivement
 RACJ 420237-4

5 CHOIX POUR LE 1^{er} PRIX

30 000\$
 En certificat-cadeau
 Branchaud

25 000\$
 En argent

30 000\$
 En certificat-cadeau
 A.B. Sports

MERCI À NOS PARTENAIRES!

ab sports **branchaud** **Poirier** **Centre de l'Équipement**

COISSIÈRES POUR TOUS

Coût du billet: 20\$

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2014

M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre a déposé lors de la séance du conseil municipal tenue le 19 mai dernier, le rapport financier de la municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2014.

L'année 2014 se termine avec des revenus de 6 439 845 \$, soit une baisse de 293 821 \$ par rapport aux revenus budgétés. Cette baisse est attribuable à la diminution des transferts gouvernementaux aux municipalités du Québec.

Malgré la baisse des revenus, une saine gestion administrative des dépenses publiques permet à la municipalité de conclure l'année avec un excédent de fonctionnement de 552 754 \$. Ces sommes seront affectées à différents projets, tels que :

- ♦ Amélioration des mesures de protection de l'esker;
- ♦ Amélioration locative au garage municipal;
- ♦ Renouvellement des équipements de communication du Service des incendies.

La dette à long terme a augmenté de 205 261 \$ en 2014 pour se situer à 7 014 609 \$. Cette augmentation correspond à la différence entre l'investissement fait par le projet de réfection de la 10^e Avenue et le remboursement annuel fait sur la dette à long terme.

« Le niveau d'endettement de la municipalité est très bon, ce qui nous laisse de la marge de manoeuvre pour des projets futurs », a déclaré M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

La Ville de Senneterre va également regarder la possibilité d'octroyer des fonds supplémentaires dans la réserve visant à souligner le 100^e anniversaire de la municipalité qui se tiendra en 2019.

Le maire de la Ville de Senneterre tient à souligner le travail des élus et des employés municipaux pour la bonne gestion des fonds publics.

MAINTIEN DU PARTENARIAT AVEC LE CENTRE JEUNESSE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Ville de Senneterre est heureuse de s'associer à nouveau au Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue en confirmant un « plateau d'apprentissage » pour les adolescents, sous forme de travail estival pour la Ville de Senneterre.

Depuis quelques années déjà, la Ville de Senneterre choisit d'investir 5 000 \$ des fonds publics pour aider les adolescents du Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue à apprendre à communiquer, à s'entraider, à respecter les consignes, à se valoriser, et ce, en effectuant différents travaux au bénéfice de la municipalité.

« Ces jeunes pourront développer leurs habiletés et apprendre à travailler en équipe ou seuls lors de l'exécution de différents travaux manuels dans la Ville de Senneterre », a mentionné le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.

Le Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue fournit les équipements de sécurité, supervise les jeunes et s'assure de la qualité de leur travail tout au long de ce contrat de travail.

La Ville de Senneterre tient à remercier bien sincèrement le Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue pour leur apport à notre communauté.

JARDINER À L'ÉCOLE

La Ville de Senneterre est très fière de contribuer au projet « Jardiner à l'école ». Vous retrouverez au cours de la période estivale les différentes plantes et fleurs que les élèves du niveau primaire auront cultivées cet hiver. Ce projet communautaire contribue à soutenir les efforts pour promouvoir les saines habitudes de vie et peut améliorer la nutrition, l'éducation des élèves et des familles. Nous tenons à féliciter et à remercier tous ceux et celles qui se sont impliqués et investis dans ce beau projet.

AMIANTE

Comme prescrit par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), la Ville procédera sous peu à l'inventaire des matériaux pouvant potentiellement contenir de l'amiante dans 18 bâtiments appartenant à la municipalité et à rédiger un registre de gestion sécuritaire de l'amiante. Pour nous accompagner dans cette démarche, la Ville a retenu les services de la firme Trame Architecture + Paysage qui sera responsable de mener à bien ce projet.

5^E RUE OUEST

La Ville de Senneterre a mandaté la firme d'ingénieurs-conseils Stavibel pour entamer le processus d'appel d'offres pour la réfection des réseaux d'égout sanitaire et pluvial, d'aqueduc et de la voirie du tronçon de la 5^e Rue Ouest situé entre la 7^e Avenue et la 13^e Avenue. Le projet, d'une valeur de 3,2 millions, sera réalisé seulement si le gouvernement provincial octroie une aide financière substantielle.

RÉFORME CADASTRALE

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles entreprend une consultation des propriétaires concernant la réforme cadastrale qui aura lieu les 17 et 18 juin 2015, entre 14 h et 20 h à la salle des Chevaliers de Colomb de Senneterre au 191, 5^e Rue Ouest.

PERMIS

N'oubliez pas qu'il est nécessaire d'obtenir un permis pour effectuer vos travaux de rénovation et de construction et qu'un délai maximal de 30 jours peut être nécessaire pour le délivrer. Il serait donc important de vous informer au moins une semaine d'avance lorsque vous entamez un projet. Notez aussi que le délai de remise des permis est plus long durant la saison estivale en raison de la forte demande.

DONS

Lors de la séance du conseil municipal du 1^{er} juin 2015, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte (à droite), est fier de remettre un chèque de 1 000 \$ à M. Kevin St-Jacques, représentant de la Maison de la famille (à gauche), pour leurs activités organisées dans le cadre de la Semaine québécoise de la famille.



CAMPS DE JOUR 2015

Les camps de jour 2015 débiteront à compter du 22 juin 2015. Pour la première semaine de camp, nous prendrons seulement 20 enfants, alors que pour le reste de l'été, les places seront à 40. Les heures seront de 8 h 30 à 16 h au coût de 40 \$ par semaine. Un service de garde sera disponible le matin à 7 h 30 et fermera à 18 h au coût de 10 \$ par semaine. Les enfants doivent être âgés de 6 à 12 ans pour être admis et ils seront séparés en deux groupes selon leur âge. De plus, vous aurez la possibilité d'acheter un chandail à l'effigie du camp de jour, en spécifiant la grandeur voulue, au coût de 10 \$.

<u>Thématique</u>	<u>Date et place disponible</u>	<u>Emplacement</u>
Semaine super-héros 	22 au 26 juin 20 places	Centre Aqua-Spec
Semaine culturelle 	29 juin au 3 juillet 40 places	Centre sportif André-Dubé
Semaine olympi-tropic 	6 au 10 juillet COMPLET	Centre sportif André-Dubé
Semaine gastronomique 	13 au 17 juillet 40 places	Centre sportif André-Dubé
Semaine plein air 	20 au 24 juillet 40 places	Centre Aqua-Spec
Semaine scientifique 	27 au 31 juillet 40 places	Centre sportif André-Dubé
Semaine en folie 	3 au 7 août 40 places	Centre Aqua-Spec

Les inscriptions se font sur Internet, veuillez noter que vous avez jusqu'au jeudi pour inscrire votre enfant au camp de jour de la semaine suivante. Pour plus d'information : M. Félix Leblond, coordonnateur des loisirs, au 819 737-2296, poste 521.

RENDEZ-VOUS DU CITOYEN

La Commission des loisirs de Senneterre prépare la 21^e édition du Rendez-vous du citoyen qui aura lieu le dimanche 16 août 2015 de 13 heures à 16 heures à l'intérieur du Centre sportif André-Dubé (aréna municipal). Plusieurs organismes seront présents pour vous offrir leurs services, vous mentionner leur mission et leur rôle dans notre communauté. En partenariat avec Senneterre à pied, différentes activités seront offertes afin d'amuser et de divertir les enfants. Au plaisir de vous voir en grand nombre! Pour plus d'informations, communiquez avec le coordonnateur des loisirs, M. Félix Leblond au 819 737-2296, poste 521.

HOCKEY FÉMININ

Tu as entre 8 et 12 ans? Tu veux relever un nouveau défi pour la prochaine saison? Tu voudrais pratiquer un sport d'équipe pour te dépasser et bouger plus? Joins-toi à la nouvelle équipe de hockey féminin de Barraute-Senneterre! Les inscriptions auront lieu au Rendez-vous du citoyen, le 16 août prochain.

CONCOURS « JE FLEURIS DANS MA COUR »

Vous avez jusqu'au 23 juin pour vous inscrire au concours d'embellissement paysager. Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire individuellement pour votre maison, votre balcon ou pour votre quartier. Plusieurs prix seront remis. Pour vous inscrire, communiquez au 819 737-2296, poste 204, ou par courriel à info@ville.senneterre.qc.ca. Pour plus de détails, consultez le site web de la Ville de Senneterre : <http://www.ville.senneterre.qc.ca/LAVILLE/CONCOURS-FLEURIS>.



Un concours régional est aussi organisé dans le cadre de CulturAT où plus de 5 000 \$ seront remis en prix! Pour tous les détails, consultez le www.culturat.org/concours/.

EXPOSITION DE M. GAÉTAN BÉLANGER

La Ville de Senneterre accueille l'exposition de M. Gaétan Bélanger à l'hôtel de ville. Du 18 juin au 15 août, seront exposées une vingtaine d'oeuvres, dont des croquis d'après modèles (pastels) et tableaux de grand format (huile et acrylique). Un vernissage aura lieu le jeudi 18 juin 2015 de 17 h à 20 h. Tout le monde est bienvenu! Invitation spéciale à toutes les personnes qui ont, par le passé, participé aux Ateliers de peinture.

ARROSAGE DES PELOUSES

La Ville de Senneterre aimerait vous rappeler que l'arrosage des pelouses est soumis à certaines restrictions :

- ♦ L'arrosage des pelouses est autorisé entre 19 h et 23 h uniquement, sauf s'il s'agit de gazon en plaques implanté la journée même, auquel cas une preuve d'achat pourrait être demandée;
- ♦ L'arrosage **manuel** d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs ou de plate-bande peut être fait en tout temps;
- ♦ Tout système d'arrosage automatique doit être muni d'un interrupteur empêchant les cycles d'arrosage lorsque le taux d'humidité au sol est suffisant.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le règlement sur l'utilisation de l'eau potable, disponible sur le site Internet de la Ville de Senneterre ou communiquez avec le Service d'urbanisme de la Ville au 819 737-2296, poste 214.



CYCLISTES

Avec la saison estivale qui arrive à grands pas, les cyclistes commencent à circuler dans les rues. Que vous soyez automobiliste, cycliste ou piéton, soyez toujours vigilant. La courtoisie est de mise, il en va de la sécurité de tous.

Événements

15 juin :	Séance du conseil, Hôtel de ville de Senneterre
16 juin :	Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
17 juin :	Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
17 juin :	Échange de plants, Parc Optimiste
18 juin :	Vernissage de M. Gaétan Bélanger, Hôtel de ville de Senneterre
19 au 21 juin :	FESTIVAL FORESTIER IGA BILODEAU DE SENNETERRE
23 juin :	Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
24 juin :	Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
24 juin :	Fermeture des bureaux, Hôtel de ville de Senneterre
26 juin :	Mixte night de golf, Club de golf A.R.C.N.
27 juin :	Parade des finissants
30 juin :	Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
1er juillet :	Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
3 juillet :	Fermeture des bureaux, Hôtel de ville de Senneterre
3 au 5 juillet :	100e anniversaire Belcourt, Centre communautaire de Belcourt
3 au 5 juillet :	Tournoi des Cards, Terrain de balle
6 juillet :	Séance du conseil, Hôtel de ville de Senneterre
7 juillet :	Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
8 juillet :	Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
10 juillet :	Bières et saucisses, Club de golf A.R.C.N.
14 juillet :	Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
15 juillet :	Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
21 juillet :	Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
22 juillet :	Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
26 juillet :	Départ d'une épreuve du Tour de l'Abitibi, Hôtel de ville
28 juillet :	Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
29 juillet :	Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
3 août :	Séance du conseil, Hôtel de ville de Senneterre
4 août :	Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
5 août :	Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
7 août :	Mixte night de golf, Club de golf A.R.C.N.
11 août :	Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
12 août :	Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
16 août :	RENDEZ-VOUS DU CITOYEN, Centre sportif André-Dubé
16 août :	SENNETERRE À PIED, Centre sportif André-Dubé
18 août :	Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
19 août :	Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
25 août :	Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
26 août :	Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
2 septembre :	Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
7 septembre :	Fermeture des bureaux, Hôtel de ville de Senneterre
8 septembre :	Séance du conseil, Hôtel de ville de Senneterre
19 septembre :	Mixte night de golf, Club de golf A.R.C.N.



info@ville.senneterre.qc.ca

Nos bureaux :
551, 10e Avenue
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
Tél. : 819 737-2296
Téléc. : 819 737-4215

www.ville.senneterre.qc.ca



cde@ville.senneterre.qc.ca